

DÉPARTEMENT
VIENNE

RÉUNION Du 08 JANVIER 2021

ARRONDISSEMENT
CHÂTELLERAULT

COMMUNE
MAIRÉ

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 05 janvier 2021, s'est réuni le 08 janvier 2021, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire à 20h30 à la salle Polyvalente, sous la présidence de Monsieur le Maire Thierry TRIPHOSE.

PRÉSENTS : M. Thierry TRIPHOSE, M. Joël TISSOT,
Mme Catherine BIET-ROBIN, M. Bertrand CALMARD,
M. Bernard CLÉMENT, M. Jacky COMTE, Mme Nathalie COX,
M. Manuel MARONNEAU, M. Charlie NIEMEZYK, M. Etienne
WEPPE.

ABSENT(S)-EXCUSÉ(S) : M. Ludovic VERHAEVERBEKE.

SECRÉTAIRE : Mme Catherine BIET-ROBIN.

Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal à 20h30

Monsieur le Maire remercie Monsieur NIEMEZYK et Monsieur MARONNEAU d'avoir effectué le montage de la mezzanine dans l'atelier communal pendant leurs vacances.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal l'adoption du compte-rendu de la séance du vendredi 04 décembre 2020.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité.

1. ENGAGEMENT DE 25% DU MONTANT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ANNÉE 2020.

(Délibération n°2021-01-01)

Monsieur le Maire demande que l'on autorise un engagement de 25% du montant des dépenses d'investissement 2020 sur le budget d'investissement 2021.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

2. PHOTOCOPIES GRATUITES POUR LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE DE MAIRÉ.

(Délibération n°2021-01-02)

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la commune de Mairé ne donne pas de subvention aux associations, et demande que les photocopies faites par les associations de Mairé soient gratuites à la limite de 1000 photocopies par association.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

CONSEILS .

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

3. MAINTIEN DE LA NOMENCLATURE M14 NORMALE.

(Délibération n°2021-01-03)

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de conserver la nomenclature M14 normale à la place de la nomenclature M14 abrégée imposé par la DGFIP.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Monsieur CALMARD demande si les fossés sont entretenus régulièrement, Monsieur le Maire précise que le groupement Forestier de la Groie fait les travaux de curage à la demande de la Mairie.

Monsieur COMTE fait part qu'un habitant de la commune signale une détérioration des bas-côtés de la route de la Malsassière.

Fait part également que les pruniers sauvages sont abimés dans le virage du chemin des Boutins.

Monsieur WEPPE demande que les fossés du Bas Montant chemin rural soient nettoyés, et que l'on renforce devant les poubelles du Bas Montant suite à la détérioration par le camion poubelle.

L'assemblée demande que des devis soient faits par d'autres entreprises concernant le curage des fossés.

Monsieur le Maire demande que les huisseries du logement de la Petite Guerche soient lasurées pour l'entretien.

Informe qu'un devis va être demandé pour des travaux de rénovation concernant l'intérieur de la Mairie.

Monsieur TISSOT informe de la visite de Monsieur Daniel BIRON pour Sorégies Patrimoine concernant les travaux sur le four.

Monsieur NIEMEZYK demande de boucher les trous du chemin des Iles Caroline.

Monsieur le Maire informe que suite à l'audience du tribunal concernant le litige des loyers entre la commune de Mairé et les locataires de la petite Guerche, le tribunal a déclaré irrecevable la demande de la commune de Mairé et condamne à payer aux locataires la somme de 400 € sur le fondement des dispositions de l'article 700 du code de procédure civile.

Monsieur WEPPE demande le coût des colis de Noël. Monsieur le Maire indique qu'il est de 850 €.

Madame COX signale qu'un point sera fait sur le bulletin Municipal concernant la dissolution du CCAS, pour stipuler que l'aide sociale est désormais suivie par le Conseil Municipal.

FIN de séance à 23h00

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JANVIER 2021

TRIPHOSE Thierry	TISSOT Joël	BIET-ROBIN Catherine	CALMARD Bertrand
CLÉMENT Bernard	COMTE Jacky	COX Nathalie	MARONNEAU Manuel
NIEMEZYK Charlie	VERHAEVERBEKE Ludovic <u>Absent</u>	WEPPE Etienne	